

Le Petit Journal de Mas Blanc

Edito

Chères Mas Blanches, chers Mas Blancs,

Je tiens à remercier tous les Mas Blanches et les Mas Blancs pour votre vote, même si la période n'était pas propice à une élection, vous avez été 52% à vous exprimer. Mais beaucoup, qui n'ont pu glisser leur bulletin m'ont apporté leur soutien verbal ou écrit.

Je remercie celles et ceux qui ont mis un terme à leur engagement municipal et je souhaite la bienvenue aux nouveaux conseillers municipaux qui vont œuvrer pour leur village.

La COVID a permis de mettre en évidence tous les services dont chaque habitant peut bénéficier. La maison de santé, avec Régine PACHECO, a su être un relais important pendant cette période difficile. Merci beaucoup à elle et à tous les professionnels de santé qui ont fait preuve d'une grande foi dans leur métier.

Les commerces de proximité ont apporté de grands services à la population, aujourd'hui ne les oubliez pas. Soutenez l'économie locale, les circuits courts. On a relancé un marché, venez nombreux tous les jeudis soirs.

L'été vient de faire sa rentrée et les enfants ont rendu leurs cahiers et leurs stylos pour se retrouver l'année prochaine. Certains se retrouveront au collège, d'autres se félicitent de leur examen de fin d'année, avec un accent particulier pour l'année 2020. Je leur souhaite d'agréables vacances.

Encore merci, à vous tous, pour votre solidarité, pour votre dévouement pendant cette période inédite d'une maladie inconnue. Je suis fier de vous.

Je vous souhaite un bel été et une bonne lecture.



Laurent GESLIN

Les dates à noter sur votre agenda :

Fête Nationale 14 juillet 2020 à 11h, *Saint Etienne du Grès*

Journée nationale à la mémoire 19 juillet 2020 à 11h, *Saint Etienne du Grès*

Les Fêtes de la Saint Lambert 28-29-30 août 2020

La fête des voisins 18 septembre 2020

Rentrée scolaire 1er septembre 2020

Dans ce numéro :

Elections	2 - 3
Voeux, Cérémonies	4 - 5
Nos commerces	6 - 7
Vie associative	8 - 9
Ecole Marie Mauron	10 - 11
Informations diverses	12 - 13
Environnement	14 - 15



Elections Municipales à Mas-Blanc-des-Alpilles 15 mars 2020

Le contexte spécifique sanitaire dans lequel les élections municipales ont eu lieu explique pourquoi seulement **51,8 %** des Masblancaises et des Masblancais se sont rendus au bureau de vote au premier tour des élections. En 2014 ils étaient **68,9 %**, la baisse de la participation est de **17,1** points. Nous félicitons les électeurs pour leur civisme car cela n'était pas facile, malgré les mesures de prévention prises, de se déplacer pour voter.

Le taux de participation dans le département des Bouches-du-Rhône est de **46 %** cette année. En 2014 il était de **67 %**, la baisse de la participation est de **21,4** points.

Au niveau national 39 % des abstentionnistes de ce premier tour des municipales ne se seraient pas rendus aux urnes en raison de l'épidémie de coronavirus, selon un sondage Ipsos-Sopra Steria publié le dimanche soir des élections.

Néanmoins l'élection des 15 candidats à été acquise dès le premier tour avec des scores très élevés par apport aux suffrages exprimés.

Laurent Geslin en place pour son troisième mandat. Une équipe motivée au service de toutes les Masblancaises et les Masblancais.

La mise en place du nouveau conseil municipal s'est déroulée dans la salle des fêtes lundi 25 mai.



L'accès au public était limité pour pouvoir respecter les gestes barrières. En tant que doyen, Jean-Louis Villermy a pris la parole pour lancer le scrutin pour l'élection du maire. Laurent Geslin a été désigné maire à l'unanimité pour un troisième mandat. Dans la foulée, il a remercié son conseil municipal en soulignant la qualité de celui-ci. Puis il a salué le vote des Masblancaises et des Masblancais. Suivant le même scénario, les quatre adjoints ont été élus. La mise en place des différentes délégations et représentations a clôturé une séance studieuse.

Maire: Laurent Geslin.

1^{er} adjoint : Jean-Louis Villermy, délégation finance et administration générale.

2^{ème} adjointe : Sylvie Bertrand, délégation services administratifs

3^{ème} adjoint : Patrick Della-Santina, délégation services techniques et travaux.

4^{ème} adjointe : Julie Bayeul, délégation affaires scolaires et communication.

Inscrits	417	%
Votants	216	52
Blanc	0	0
Nul	0	0
Exprimés	216	52

		voix
Geslin	Laurent	203
Villermy	Jean-Louis	206
Bertrand	Sylvie	208
Della Santina	Patrick	213
Bayeul	Julie	213
Ramilson	Gilles	214
Bazin	Natacha	214
Eynaud	Eric	214
Fontaine	Véronique	214
Pafundi	Tony	214
Métifiot	Babette	209
Geslin	Arnaud	197
Breton	Magali	210
Portes	Florian	208
Hugly	Daniela	212

Composition des commissions communales

FINANCES : Laurent GESLIN, Jean-Louis VILLERMY, Sylvie BERTRAND, Patrick DELLA SANTINA, Véronique FONTAINE, Natacha BAZIN, Tony PAFUNDI et Gilles RAMILSON.

PERSONNEL – SECURITE : Laurent GESLIN, Jean-Louis VILLERMY, Sylvie BERTRAND, Patrick DELLA SANTINA, Magali BRETON, Gilles RAMILSON et Arnaud GESLIN.

AFFAIRES SCOLAIRES : Laurent GESLIN, Julie BAYEUL, Babette METIFIOT, Véronique FONTAINE, Magali BRETON et Natacha BAZIN.

MARCHES PUBLICS - APPELS D'OFFRES : Laurent GESLIN, Jean-Louis VILLERMY, Sylvie BERTRAND, Patrick DELLA SANTINA, Babette METIFIOT, Natacha BAZIN et Tony PAFUNDI.

TRAVAUX - URBANISME PLU : Laurent GESLIN, Jean-Louis VILLERMY, Sylvie BERTRAND, Patrick DELLA SANTINA, Julie BAYEUL, Natacha BAZIN et Florian PORTE.

IMPÔTS DIRECTS : Laurent GESLIN, Sylvie BERTRAND, Patrick DELLA SANTINA, Julie BAYEUL, Babette METIFIOT, Véronique FONTAINE, Daniela HUGLY, Eric EYNAUD, Tony PAFUNDI, Gilles RAMILSON et sera à compléter avec des personnes extérieures

NOMINATION DES RUES : Laurent GESLIN, Jean-Louis VILLERMY, Sylvie BERTRAND, Patrick DELLA SANTINA, Julie BAYEUL, Babette METIFIOT, Véronique FONTAINE, Natacha BAZIN, Tony PAFUNDI et Gilles RAMILSON.

SPORT - FETES - VIE ASSOCIATIVE - LOISIRS ET JEUNESSE : Laurent GESLIN, Jean-Louis VILLERMY, Patrick DELLA SANTINA, Julie BAYEUL, Babette METIFIOT, Véronique FONTAINE, Magali BRETON, Natacha BAZIN, Florian PORTE et Arnaud GESLIN.

AIDE SOCIALE CCAS : Laurent GESLIN, Babette METIFIOT, Daniela HUGLY, Magali BRETON et Natacha BAZIN.

COMMUNICATION : Laurent GESLIN, Julie BAYEUL, Natacha BAZIN, Véronique FONTAINE, Magali BRETON et Gilles RAMILSON.

AGRICULTURE : Laurent GESLIN, Sylvie BERTRAND, Julie BAYEUL et Eric EYNAUD.

CNAS : Laurent GESLIN, Babette METIFIOT et Valérie BABSKI.

ECONOMIE : Laurent GESLIN, Véronique FONTAINE, Daniela HUGLY, Natacha BAZIN et Tony PAFUNDI.

AMENAGEMENT - PROPRETE – ENTRETIEN : Laurent GESLIN, Jean-Louis VILLERMY, Patrick DELLA SANTINA, Natacha BAZIN et Florian PORTE.

ENVIRONNEMENT MASSIF DES ALPILLES : Laurent GESLIN et Magali BRETON

DEFENSE : Laurent GESLIN, Gilles RAMILSON, et Arnaud GESLIN.

Représentation dans les syndicats et organismes extra-communaux:



CCVBA : Titulaire Laurent GESLIN, Suppléant Jean-Louis VILLERMY

SICAS : Titulaire Laurent GESLIN, Suppléant Sylvie BERTRAND

SM2VB : Titulaire Laurent GESLIN, Suppléant Jean-Louis VILLERMY

Syndicat Mixte d'Arles PETR: Titulaire Jean-Louis VILLERMY, Suppléant Laurent GESLIN

SMED 13 : Titulaire Laurent GESLIN, Suppléant Patrick DELLA SANTINA



Maires de Provence

des valeurs communes préservées pour des Provençaux pleins d'avenir



Jean-Louis VILLERMY, adjoint

Vœux du Maire à la population et inauguration de la cantine scolaire

Beaucoup de monde pour l'inauguration de la nouvelle cantine scolaire qui a eu lieu le 25 janvier 2020 à 10h30. Elle a été suivie de la cérémonie des vœux du maire à la population.

Une cérémonie riche en remerciements. Voilà comment pourrait se résumer la dernière cérémonie des vœux du maire Laurent Geslin avant l'échéance municipale. C'est dans la salle des fêtes, où s'étaient rassemblées plus de 200 personnes, que le premier magistrat de la commune depuis maintenant deux mandats a organisé ce rendez-vous. De nombreuses personnalités et représentants avaient fait le déplacement, ainsi que les élus des communes voisines. Après avoir souhaité la



bienvenue aux nouvelles familles, Laurent Geslin a présenté une rétrospective sur les douze dernières années. L'objectif principal était de réaliser les travaux urgents et d'optimiser les dépenses. Les projets ont été nombreux avec la création de la maison régionale de santé, l'installation d'une micro crèche, la création d'une piste cyclable, la réhabilitation complète du bâtiment communal "Les hirondelles" avec l'installation d'une épicerie, d'une esthéticienne, d'un prothésiste dentaire et d'une auto-école. Le Plan local d'urbanisme a permis également la création de treize nouvelles habitations. Les travaux de voirie, réalisés devant les

restaurants "Les Lavandes" et "Mon père était pâtissier", permettent désormais une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. La modernisation du réseau électrique, les travaux historiques dans la chapelle Saint-Lambert, la création de la nouvelle cantine, son préau et l'accessibilité à l'école ont fait enfin partie des dossiers concrétisés par Laurent Geslin et son équipe durant les deux mandats. Impliqué pour son village, il a su embellir et améliorer le quotidien des Masblancais, en installant notamment des commerces de proximité. "À travers notre histoire et notre patrimoine, nous avons su préserver un esprit agréable de proximité, a-t-il précisé. Nous avons rénové, adapté, restructuré, embelli et favorisé la vie de notre village". L' élu a rappelé qu'il "est important pour notre commune de rester fidèle au Conseil départemental et à Martine Vassal, sa présidente. C'est grâce au soutien important du Département que nous avons réalisé de nombreux investissements". Marie-Pierre Cal-



let, vice-présidente du Conseil départemental, présente lors de la cérémonie des vœux, a pris la parole afin de remercier le maire pour tout son dynamisme. Investie sur le dossier de la fibre, elle a rappelé aux villageois l'importance de ce projet et la démarche qui sera proposée prochainement afin de répondre à toutes les interrogations. Avant de terminer son allocution, Laurent Geslin n'a pas manqué de remercier vivement les administrations et tout le tissu associatif du village, qui s'engagent au quotidien en faveur de Mas Blanc. "Profitez de votre village et n'hésitez pas à venir prêter main-forte à toutes nos associations qui l'animent et le font vivre. Nous avons toujours besoin de bras et de volontaires", a souligné le maire. Le discours s'est achevé par de nombreux vœux de bonne année, de bonheur et de force, ainsi que par une citation : "On ne subit pas l'avenir, on le construit".

Jean-Louis Villermy

Prochaines cérémonies



Mardi 14 juillet 2020

Fête Nationale

Rassemblement à 11 heures

Départ du cortège, Place Pierre Emmanuel, à 11h20

Cérémonie au Monument aux Morts à 11h30

Dimanche 19 juillet 2020

Journée nationale à la mémoire

des victimes des crimes racistes,

antisémites et hommage aux « Justes » de France

Rassemblement à 11 heures,

Place centrale, devant la Fontaine

Cérémonie au Monument aux Morts à 11h30

Mas Blanc des Alpilles, L'actu du jour

**« Mas Blanc des Alpilles : L'actu au jour »,
un nouvel outil de communication pour la commune**



Depuis le mois de juin, Mas Blanc des Alpilles a une page sur un réseau social. Vous pouvez ainsi suivre l'actualité économique et sociale du village. Commerçants, artisans, associations, administrés, sympathisants, venez rejoindre notre communauté sur <https://www.facebook.com/commba.13103>

Citoyenneté :

Appels à nos administrés

Pendant la période de confinement qui n'était évidente pour personne, nous avons pris contact avec nos administrés les plus fragiles, pour prendre de leurs nouvelles. Cet événement nous fait prendre conscience qu'il est important de rester solidaires. Les commerçants de Mas blanc ainsi que les Légumes du Grès ont été très présents dans ces moments-là et nous les remercions. Toutes ces démarches ont été appréciées par nos administrés.

Restons solidaires !

Appel à bénévoles – Pour faire vivre notre village !

L'association culturelle et festive (ACF) de Mas Blanc va renouveler son bureau au mois de septembre 2020. Une belle occasion de proposer aux masblancais et masblancaises de venir rejoindre une équipe dynamique ! Toute bonne volonté est appréciée, que vous ayez beaucoup ou peu de temps, que vous ayez de l'expérience ou pas dans l'organisation d'événements festifs, venez apporter votre bonne humeur, partager vos envies, vos idées ! La date précise de l'assemblée générale sera communiquée via le site Facebook <https://www.facebook.com/commba.13103>

NE NOUS OUBLIEZ PAS ! NE NOUS OUBLIEZ PAS !

Le relais gourmand



Nous avons essayé de maintenir au mieux une partie de notre activité à mi-temps durant cette période : Épicerie, Poste, Tabac, FDJ, et distribution de masques confectionnés gracieusement par Babette Métifiot et Mireille Perrot, merci à elles.

Durant le confinement la complicité et le soutien entre les restaurateurs et l'épicerie ont été efficaces, familiaux et spontanés, merci à eux.

Nous remercions grandement notre clientèle pour leur gentillesse et leur fidélité et tous les jeunes de Mas Blanc pour animer nos fins de journées.

Aujourd'hui, nous sommes heureux de reprendre la totalité de notre activité avec le service snack à midi et le bar avec boissons toute la journée.

Nadine et Jacques, vos épiciers

Restaurant Les Lavandes

Bonjour à tous,

Nous avons passé une période compliquée pendant plus de deux mois.

Nous voulions vous remercier pour votre fidélité tout le long de cette période de confinement.



Merci d'avoir commandé les pizzas du samedi soir, pour certains d'avoir pris des plats à emporter !!

Pour un grand nombre d'entre vous d'avoir pris des nouvelles par téléphone ou message, nous avons apprécié votre soutien !

Merci également à Nadine et Jacques « le relais gourmand » d'être resté ouvert. Cela a permis de garder un peu de contacts humains et d'avoir eu un service de proximité, très important à cette période.

La saison va être différente cette année !!! Les distanciations, les masques, le protocole sanitaire etc... mais nous aurons toujours le plaisir de vous recevoir !!

Ce sera notre 15ème année pour nous aux lavandes et nous espérons en passer encore beaucoup ensemble !!

Portez-vous bien, à bientôt

L'équipe des Lavandes

Camille DUPONT : Ostéopathe

Se confier aux mains d'un ostéopathe, c'est prendre conscience que son corps est un tout indissociable.

L'ostéopathe traite l'être humain dans son ensemble, tenant compte de l'aspect physique et psychique du patient mais aussi de son histoire personnelle. Par des techniques manuelles adaptées, l'ostéopathe vous prend en charge de la naissance jusqu'à l'âge adulte, participant ainsi au maintien de l'état de votre santé durant les différentes étapes de votre vie. De part sa vision globale du corps humain, l'ostéopathie détient une place privilégiée dans le monde de la santé. En travaillant en collaboration avec le corps médical, cette médecine alternative offre une complémentarité essentielle à l'équilibre et au bien-être du patient.

La prise de rendez-vous se fait via doctolib.fr ou au 06 87 44 21 63.

Camille Dupont

NE NOUS OUBLIEZ PAS ! NE NOUS OUBLIEZ PAS !

Institut de Beauté : Laura Esthétique

Je m'appelle Laura et je suis esthéticienne sur la petite commune de Mas Blanc des Alpilles depuis plus de 7 ans maintenant. Je vous partage ma passion pour l'esthétique et la beauté. Je suis heureuse et fière de travailler dans ce petit coin de paradis. Je m'efforce au quotidien de vous apporter le meilleur de mes connaissances. Je mets toute mon énergie pour essayer de créer un petit nid de convivialité, de partage et de bien-être. Cette crise du coronavirus nous a tous touchés de plein fouet. Nous sommes beaucoup dans le milieu de la beauté à avoir subi une fermeture administrative pendant deux mois. Une annonce qui a eu de lourdes conséquences financières et morales, surtout pour les petites entreprises comme la mienne. Les aides financières qui nous ont été proposées ont pu me permettre de sauver les meubles. Mais à vous dire vrai, heureusement que mon mari était présent pour apporter l'aide financière au foyer, car seule cela aurait été beaucoup plus compliqué.



La reprise était fortement attendue pour ma part, mais avec beaucoup d'angoisse et de stress quand même. Les protocoles sanitaires imposés étaient lourds et onéreux, sans aucune certitude que la clientèle soit au rendez-vous, surtout dans mon domaine. Comme vous pouvez l'imaginer, cela est très difficile pour moi de ne pas être en contact avec la personne et je peux comprendre que ça a pu mettre des barrières à certaines d'entre vous. Mais heureusement que mes clientes me sont fidèles et qu'elles avaient confiance en moi. Je les remercie par la même occasion. Depuis le 11 mai, mon activité reprend petit à petit son cours, mais les mois perdus ne seront pas rattrapables dans tous les cas !! J'espère que tout cela sera bientôt derrière nous !! Je continue de croire que nous allons tous sortir de ce mauvais passage. Il faut continuer de croire en nos petites entreprises. Faites vivre les petites communes et consommez local.

Laura

AJ Coiffure :

Cher tous et toutes ,

Il est tellement bon de reprendre que je me dois de partager ce moment avec vous tous et toutes. Un grand merci ! J'ai une chance inouïe d'avoir pu entendre ma clientèle me dire qu'elle venait en toute confiance, sérénité, ravie de retrouver leur salon. Etre Maître Artisan, avec la longueur de vos cheveux acquise lors du confinement, c'est vous proposer des changements, aussi bien dans les couleurs que dans les coupes. Votre coiffeuse n'a pas manqué de s'informer sur les tendances. Je souhaite vous satisfaire, je fais de mon mieux ! Car si j'ai rejoint un petit village, c'est bien aussi dans le sens de pouvoir apporter du plaisir que de partager ma passion. Merci à la commune qui nous invite à communiquer avec tous.

Sylvie, votre coiffeuse chez A-J COIFFURE 06 13 08 78 44

Salon d'Auré coiffure :

Le salon d'Auré vous accueille du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h / 14 h à 19 h
le samedi de 9 h à 17 h.

Fermeture les dimanches et lundis.

Je reste à votre disposition au 04.90.49.11.53



Commerces ambulants :



PIZZA LIVIO

Tous les soirs (*sauf le jeudi*) devant la mairie de Mas Blanc des Alpilles de 18 h à 21 h minimum. Vous pouvez commander au 06 51 10 24 31 à toute heure de la journée, pour le jour souhaité.

SAÏGON EN PROVENCE

Présent sur la Commune de Mas Blanc des Alpilles
devant la mairie chaque JEUDI à partir de 17h30, Réservation au 07.68.62.51.18





Réouverture Micro Crèche Eco Responsable Bio

Ce lundi 11 mai, la micro crèche éco responsable a rouvert ses portes après deux longs mois de fermeture suite à la pandémie au COVID 19 !

Après avoir mis en place les mesures sanitaires requises, en concertation avec la commune, la Protection Maternelle Infantile, le médecin référent de la crèche, l'équipe, dotée de blouses et masques de protection, a pu accueillir, à nouveau les petits Loulous de la crèche ! Ces derniers ont retrouvé avec joie leurs copains de jeu et ont repris avec entrain leurs activités d'éveil.

L'équipe a à cœur de poursuivre ses propositions pédagogiques en terme d'éveil psychomoteur, sensoriel, langagier, social et de sensibilisation à la nature ; le potager va reprendre ses cultures ; seuls les ateliers de lecture avec l'école de Mas Blanc seront reportés à la rentrée prochaine.

Les horaires de la structure ont été réaménagés afin de répondre à l'ensemble des contraintes sanitaires ; la crèche est ouverte aux familles toujours du lundi au vendredi, **de 8h00 à 18h00**.

Adresse : **8 rue des cyprès 13103 Mas Blanc des Alpilles**
Téléphone : **06 66 30 75 92** Adresse-mail : creche.bioloulou@gmail.com

Joëlle Vézinet, Directrice Bio Loulou

Fête de la Saint Lambert 2020



FETE DE LA ST LAMBERT 2020 MAS BLANC DES ALPILLES 28 29 30 ET 31 Août



Vendredi 28 août : OUVERTURE DE LA ST LAMBERT

Sur la place de la mairie (Place Limberton)

- 19h : **Encierro** par la manade AUBANEL
21h : **Soupe au pistou** par le traiteur EYRIER
Soupe au pistou, fromage, dessert, pain, eau et vin.
22h : **Soirée blanche** avec DJ BUBU - Ouverture par « l'Artmonie scène »

Possibilité de restauration sur place :
PIZZA. SANDWICHS...

Samedi 29 août : LA JOURNEE DES PITCHOUNS

Au city stade (Chemin du pavillon)

- 11h : Jeux pour les enfants, et concours de boules familial et amical
12h : **Grillades** en vente par la COLETA et l'ACF au city
15h : Jeux pour les enfants, et concours de boules familial et amical

Sur la place de la mairie (Place Limberton)

- 19h : **Encierro** par la manade GILLET
21h : **Moules-frites** par le traiteur EYRIER
Moules frites, fromage, dessert, pain, eau et vin.
22h : **Soirée musicale** avec DJ BUBU - Ouverture ambiance « gipsy »

REPAS
Tickets en vente :
- Epicerie
- Mairie
- Membres de la
COLETA ou ACF

Dimanche 30 août : LA JOURNEE CAMPAGNARDE

Au city stade (Chemin du pavillon)

- 9h : Déjeuné au pré par le Club Taurin la COLETA
11h : **Abivado longue** « carnavalesque » par la manade LESCOT
13h : **Apéritif suivi du traditionnel Aioli** par le traiteur EYRIER,
animé par la PENA.
14h : Jeux pour les enfants, et concours de boules familial et amical

Sur la place de la mairie (Place Limberton)

- 18h : Escorte par la PENA, **Vaches et Ferrade en piste** par la manade PLA
19h : **Apéritif** animé par la Pena
22h : **Soirée de « clôture musicale »** par l'épicerie le « relais gourmand »

Lundi 31 août :

- 10h : Messe à la Chapelle St Lambert

Concours officiel « Souvenir Rippert » à venir...

Vie des associations du village

Cours Pilate

Les cours de Pilates dispensés par Magali Ponsetti reprendront le jeudi 10 septembre 2020 à 18h à la salle des fêtes. Accessible à tous.
Venir muni de son tapis.
Tél. 06.09.87.66.93 / philmagponsetti@orange.fr
Tarif 210 euros à l'année (30 cours)

Cours Yoga

Les cours de Yoga dispensés par Monsieur CECCHI reprendront septembre 2020
Pour plus de renseignements le contacter au 06.79.02.63.19
Accessible à tous.



Cours d'informatique :

Après un premier trimestre prometteur, notre association a subi, comme beaucoup d'autres sans doute, les affres de la pandémie. Les cours se sont arrêtés mi-février pour ne plus reprendre, confinement oblige.

Un forum a été créé en interne sur le site de l'association pour permettre aux adhérents de ne pas être « coupés » les uns des autres. Beaucoup ont participé. Chacun y allant de sa plume et de son ressenti. Les soucis matériels et de santé ont pu ainsi être partagés et sans doute quelque peu soulagés.

C'est aussi ça l'ALCE, l'amitié, le partage, l'entraide.

Cette année, Juin ne sera pas le mois du repas de fin de session organisé dans la cour de la Mairie. C'est un au revoir virtuel qui a été envoyé à chaque adhérent. Juillet-Août seront-ils des mois de vacances ? Déjà pas pour tous, puisque certains continueront de travailler durement et à qui une pensée chaleureuse et amicale est adressée.

Dans le doute, l'ALCE souhaite à ses adhérents et à tous les Masblancais, des semaines paisibles, de prudence, de bonne santé, et de garder toute l'énergie nécessaire pour retrouver des jours meilleurs.

Rendez-vous est donné fin Septembre pour une éventuelle reprise. Difficile aujourd'hui de se déterminer. Soyons optimistes !

Association les 3 étoiles

Denis GILLES

Une école d'arts martiaux à Mas Blanc des Alpilles !

Depuis la deuxième année, la municipalité de Mas Blanc des Alpilles permet à ses administrés de découvrir le Kung-fu Wushu traditionnel, le Taiji et le Qi-gong.

C'est à la Salle municipale, les mercredis soirs, que les nouveaux élèves de l'association d'arts martiaux chinois, "Les Trois Etoiles", pratiquent pour leur plus grande satisfaction ces arts martiaux millénaires si complets.

Les élèves suivent les cours proposés, hors compétition, selon une progression riche, structurée et uniformisée avec les 16 autres écoles du renommé Cercle Thieulam, dirigé par le Sikung Cabrol, et qui regroupe près de 800 élèves en France et à l'étranger, avec plus de 50 ceintures noires en activité.

Dans ce cadre, l'enseignement adapté aux femmes et hommes de tout âge et de toutes conditions physiques est dispensé par Jiaoshe Michel Cacciuttolo, instructeur du Cercle Thieulam, ceinture noire fédérale 3ème duan.

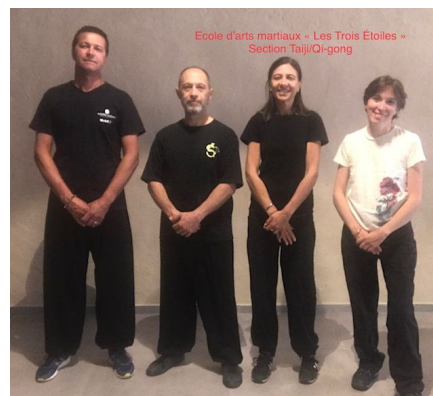
Illustrant les atouts ainsi apportés, durant cette période difficile, les élèves ont pu bénéficier de cours visio regroupés entre les écoles.

Les essais sont possibles toute l'année. Tous les mercredis de 18 h à 20 h.

« Le plus dur est de commencer »

Contact téléphonique au 06 70 57 93 38

Mail: lestroisetoiles.asso@laposte.net / Internet: www.siulam.com /



Rentrée associative 2020

Pour la saison 2019-2020, des cours de guitare, d'informatique, de yoga et de peinture ont été proposés. Pour la rentrée de septembre, nous ne connaissons pas encore les créneaux horaires de ces activités. Un cours de Pôle Dance sera certainement également proposé (le lundi soir). Pour ne rien rater des essais et inscriptions, restez informés grâce au site internet de la commune <http://masblancdesalpilles.fr/> ou sa page de réseau social <https://www.facebook.com/commba.13103>.

ECOLE MARIE MAURON : Le confinement vu par les enfants

Le confinement vu par les enfants

« Le confinement s'est bien passé pour certains et pour d'autres, catastrophique ! Certains ont aimé le confinement : le chant des oiseaux, la beauté de la nature à l'état pur.

Pour les autres : l'ennui total ! Avoir des contacts est essentiel pour les enfants.

La reprise à l'école : tous les enfants sont contents de revoir leurs copains. Le retour à l'école est réjouissant pour certains et pour d'autres élèves, pas très réjouissant ! On applique les gestes barrières : lavage des mains et dans la classe, un mètre de distance entre chaque élève. » Juan

« J'aimerais aller au cinéma, pour regarder un film en famille, avec du pop corn.

Aller chez ma marraine, pour voir les poussins et faire des gâteaux.

Et retourner à l'école le 11 mai. Pour retrouver la maîtresse et mes copines.

Je trouve le temps un peu long. » Sofia

« Quand le confinement sera terminé je reprendrai les cours de Kung fu. Puis je retournerai à l'école pour voir mes amies, reprendre une vie sociale. Faire du vélo, de la trottinette, sortir faire du shopping, manger au restaurant ... » Maëlys

« La première chose que je ferais quand le confinement sera fini c'est sortir !!!

En effet, le plus dur pour moi est de ne pas avoir le droit de sortir de la maison.

Heureusement que j'ai un jardin cela me permet de prendre quand même l'air.

Une fois que j'aurais le droit de sortir j'irai voir mes amis, et nous pourrons de nouveau aller jouer au city, faire du foot et du vélo. » Thomas

« Le matin est différent. Je me lève à l'heure habituelle. Puis je prends mon déjeuner. Au lieu d'aller à l'école je vais à l'ordinateur. Je fais mon travail en pyjama. A la récré je fais un peu de sport (badminton, vélo, ping-pong...). Enfin j'arrose les semis (courgettes, tomates...).

Les journées ne sont pas toujours bien. Parfois j'ai mal au cœur, et je m'enferme dans ma tête. Bien sûr l'école me manque, mais je profite de la famille! (...)La vie a bien changé... Mais elle continue !!! » Zélie



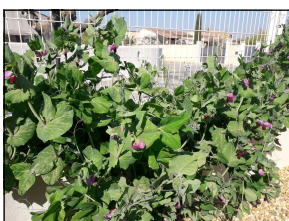
Retour à l'école : le potager

A l'école, depuis cette année nous avons un nouveau potager super génial. On a fait pousser des salades, du fenouil, des petits pois, des haricots plats et des fèves.

La récolte : les salades sont très belles. Les fenouils sont tout petits, les haricots plats, les petits pois et les fèves étaient très jolis en fleurs. La récolte a été très belle mais à cause du corona virus, on a dû la manger chez nous. C'est très enrichissant pour les élèves d'entretenir un potager.



Thomas et Laurelyne



Départ en retraite de notre Directrice



A la fin de l'année scolaire, Catherine la directrice va partir parce qu'elle va prendre sa retraite. Donc, notre maîtresse a eu une idée : on a transformé la chanson « mistral gagnant » pour raconter son histoire à l'école. Voici les paroles que l'on a choisies pour Catherine :

A m'asseoir dans la cour 15 minutes avec toi
 Regarder les enfants tant qu'y en a
 Te parler des leçons que j'ai apprises ou pas
 En serrant dans ma main tes beaux doigts
 Te regarder manger ton gâteau ton café
 Tellement que ça me fait saliver
 Et entendre ton rire qui lézarde les murs
 Qui sait surtout guérir mes blessures
 Te raconter un peu comment je suis minot
 Les bonbecs fabuleux
 Qu'on pique dans ton tiroir nounours et haribos
 Dragibus à gogo
 On t'aime beaucoup Catherine

Bérénice

Simplement, Merci

L'ensemble de l'équipe municipale remercie grandement Mme Emont Catherine pour son travail en tant que directrice de l'école, si précieuse pour notre village. Avec beaucoup de professionnalisme et de rigueur, Mme Emont a assuré pendant six ans à la fois l'enseignement sur un triple niveau et une direction d'école sans décharge.

Après deux années d'enseignement en maternelle, « maitresse Catherine » a pris ensuite en charge l'enseignement en classe de cycle 2 (CP-CE1-CE2).

Mme Emont a animé l'équipe pédagogique avec dynamisme, toujours dans l'intérêt des enfants, en développant une multitude de projets enrichissants. La collaboration avec les élus et le personnel communal a été plus que positive.

Nous lui souhaitons une retraite épanouie et une réussite dans ses projets personnels. Nous lui assurons que Mas Blanc l'accueillera toujours avec grand plaisir quand elle souhaitera nous rendre visite.

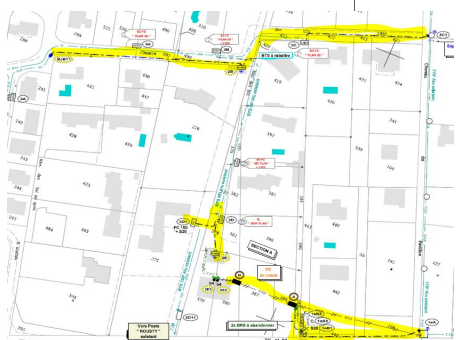
Une reprise scolaire en confiance



La réouverture de l'école s'est faite le 11 mai avec les élèves de Grande Section, de CP et de CM2, ainsi que ceux dont les parents ont une activité professionnelle prioritaire. Les élus, les enseignantes et l'ensemble du personnel communal se sont concertés en amont et ont œuvré afin que les enfants soient accueillis dans les meilleurs conditions.

A partir du 25 mai, l'ensemble des élèves, sur volontariat, a repris le rythme scolaire et à partir du 2 juin, ce sont encore un peu plus d'élèves qui ont rejoint les bancs de l'école pour terminer cette année scolaire si spéciale. Saluons tout particulièrement le professionnalisme avec lequel les enseignantes et les employés municipaux ont respecté des règles sanitaires strictes, tout en accueillant avec bienveillance les élèves de retour à l'école, après une longue période de confinement. Espérons désormais que la rentrée de septembre 2020 soit exempte d'inquiétude quant au coronavirus... »

Actualités Travaux :



Des travaux devraient démarrer courant Juillet, chemin des Lilas, impasse des Iris et en bordure de la RD99. Ce chantier est piloté par le maître d'œuvre, le SMED 13, et la commune.

La nature des travaux consiste à renforcer le réseau Basse Tension sur la zone précitée, pour lever les chutes de tension suite à la création du Lotissement TAMARIS. Il s'agit de mettre en place de nouveau câble sur le chemin des Lilas pour une longueur d'environ 400m en souterrain et pour une dépose d'environ 150m de câble aérien.

On profitera de ces travaux, réalisés par l'entreprise Bouisseren de Fourques, pour commencer à poser des fourreaux dans la perspective d'étendre l'éclairage public sur le chemin des Lilas.

Enfouissement réseau électrique

Le réseau électrique évolue sur Mas Blanc, avec deux axes principaux : la modernisation et la sécurisation du réseau principal de 20.000 V.

Avec plusieurs opérations menées depuis 2008 par la Commune, le SMED 13 et ENEDIS, on peut dire que la dernière tranche est en train de se terminer. Les travaux en cours qui partent du rond-point, qui longent la RD99 et passent par la CD31 viennent clôturer le programme d'enfouissement du réseau électrique 20.000V. La commune en 2008 avait 94,3% de son réseau en aérien. D'ici la fin de l'année, Mas Blanc fera partie des communes avec un taux d'enfouissement de plus de 90%



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Le taux global d'enfouissement du réseau HTA alimentant la concession ne doit pas cacher les disparités géographiques.

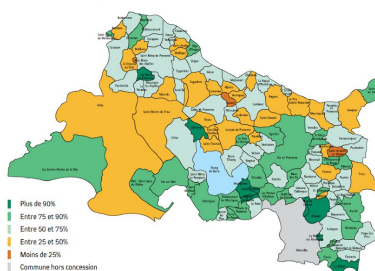
En effet, alors que le taux moyen d'enfouissement est de 57,30%, 10 communes possèdent sur leur territoire plus de 75% de réseau HTA aérien, 4 d'entre elles dépassant même les 90%.

Communes ayant un taux de réseau HTA aérien supérieur à 75% en 2008

Commune	Longueur totale de réseau HTA (en m)	Longueur de réseau HTA aérien (en m)	Taux de réseau HTA aérien
Saint-Pierre-de-Mézargues	4 983	4 875	97,83%
Mas-Blanc-Alpilles	3 687	3 477	94,30%
Saint-Antonin-sur-Bayon	10 968	10 272	93,65%
Saint-Estève-Janson	5 192	4 690	90,33%
Aurone	8 256	7 081	85,77%
Boallon	18 273	15 005	82,12%
Balocadne	21 556	17 108	79,37%
Le Puy-Sainte-Réparate	43 390	33 748	77,78%
La Barben	10 274	7 927	77,16%
Lamanon	27 258	25 663	76,24%

SYNTHÈSE DES DONNÉES TECHNIQUES

Taux d'enfouissement du réseau HTA par commune



Le taux moyen d'enfouissement est de 65,7 %, mais 3 communes possèdent sur leur territoire plus de 75 % de réseau HTA aérien.

Le réseau HTA alimentant les communes de bord de mer, est globalement plus enfouie que sur le reste de la concession.

L'été dans les Alpilles

La revue des rendez-vous du Parc Naturel Régional des Alpilles est parue le 11 mai 2020. Toutes les sorties, ateliers et animations pour toute la famille sont consultables ou téléchargeables sur <https://www.parc-alpilles.fr/publication/les-rendez-vous-du-parc-naturel-regional-des-alpilles/> ou sur la page accueil à l'onglet « Agenda ». Attention, du 1er juin au

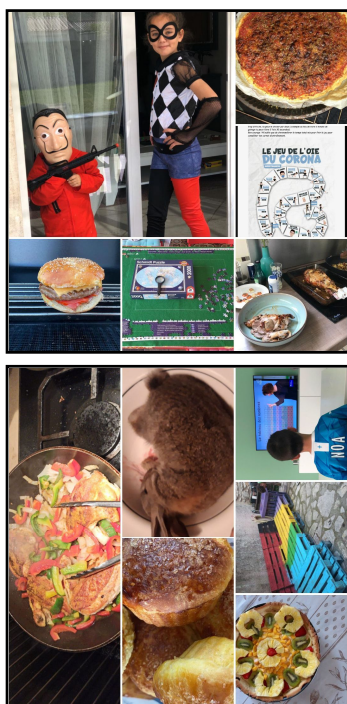
30 septembre, le Parc Naturel Régional des Alpilles est soumis à la réglementation pour l'accès, la circulation, la présence et les travaux dans les massifs forestiers et les espaces exposés aux risques incendies de forêt. Les 15 nouveaux agents de la Garde régionale forestière des Alpilles seront bientôt présents dans le massif pour sensibiliser les usagers aux règles en vigueur.

Les conditions de fréquentation et de mise en œuvre des travaux (particuliers et entreprises) dépendent des niveaux de danger « Feu de forêt » consultables tous les jours, dès 18h pour le lendemain, sur le site de la Préfecture : <http://www.ancien.paca.gouv.fr/files/massif/> ou de Provence Tourisme : <https://www.myprovence.fr/enviedebalade>

Par ailleurs, le Parc annonce la sortie du Guide des producteurs en vente directe dans le Parc des Alpilles (à télécharger dans la rubrique Guide du site du nouveau site du Parc : <https://www.parc-alpilles.fr/le-parc-naturel-regio.../kiosque/>)



Témoignage :



Le confinement mis en place par le gouvernement le 16 mars a obligé les Mas Blancs à rester chez eux. Pour tromper l'ennui ou pour se lancer de nouveaux défis, certains ont changé leurs habitudes et ont fait des choses qu'ils ne font jamais par manque de temps ou de motivation : nettoyage de printemps, jeux en famille, tri du linge, professeur à la maison, jardinage, sport, peinture, bricolage, cuisine... Mireille et Babette ont sorti leur machine à coudre et ont fabriqué des masques pour les habitants de notre village. Mme Natacha Bazin, conseillère municipale, a appelé nos anciens pour prendre des nouvelles. Pour se dépanner, certains se sont improvisés boulangers mais bien sûr Nadine et Jacques nos épiciers ont toujours été présents pour répondre à nos premières nécessités. Un lien WhatsApp a été créé et les Masblancais ont pu ainsi échanger sur leurs angoisses, leurs questions mais aussi sur des recettes de cuisine et des blagues sympathiques. Un moment d'échange pour garder le moral: chose primordiale pendant cette crise ! En tout cas le confinement aura permis de revenir à l'essentiel, d'avoir un nouveau rapport aux autres, comme avec les apéros Visio, et surtout d'apprendre à profiter du moment présent, d'avoir du temps pour soi et sa famille.

Les Masblancais n'ont pas eu le droit de se toucher ni de se voir mais les liens se sont resserrés entre eux !!

Magali Breton, conseillère municipale

Comment porter sa pierre à l'édifice en période de confinement

Babette, conseillère municipale et notamment en charge du CCAS, a commencé par fabriquer quelques masques pour protéger nos commerçants puis la demande devenant plus intense, Mireille, administrée masblancaise, est venue lui prêter main-forte.

Elles déposaient les masques cousus à l'épicerie et Nadine et Jacques les ont distribués aux personnes les plus sensibles.

Elles ont confectionné plus de 260 masques pour notre village.

Un grand merci à Nadine, Jacques, Mireille et Babette pour ce bel élan de solidarité !

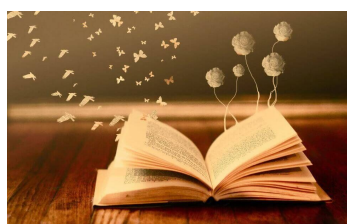


Bibliothèque :

La commune propose aux administrés un service gratuit pour toute la famille en collaboration avec la bibliothèque de prêt de Saint Rémy de Provence.

Romans, biographies, bandes dessinées, documentations.... sont accessibles en Mairie, aux horaires d'ouverture de l'accueil de la mairie. Les livres sont renouvelés tous les trimestres. Possibilité de réservation à la demande.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie au 04 90 49 07 98.



Marché hebdomadaire :

Depuis le 18 juin 2020, Un marché hebdomadaire à lieu chaque jeudi sur la place de la Mairie de 16 h à 19 h 30.

Commerçants et producteurs locaux vous attendent :

- ⇒ les légumes du grès,
- ⇒ Aline Pâtisserie,
- ⇒ charcuteries, viandes,
- ⇒ poissons et coquillages ...



Développement durable :

1. RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Vous êtes propriétaires occupants et vous souhaitez améliorer le confort de votre logement tout en réduisant vos factures d'énergie ?

Sans plus attendre, rendez vous sur le site : www.faire.gouv.fr afin de découvrir le montant de votre aide financière en fonction de vos revenus.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'Etat vous propose une nouvelle aide financière «Ma Prime Rénov'»

Toutes les infos et conditions d'éligibilité sur le site : www.maprimerenov.gouv.fr

Ces aides peuvent être cumulables avec celle du Conseil Départemental. Infos sur www.departement13.fr rubrique « Provence Eco Rénov' »

ATTENTION : Tous travaux commencés ne seront pas subventionnables !

2. VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Pour bénéficier de l'aide, vous devez remplir des conditions et le bonus vélo à assistance électrique peut vous être accordé uniquement si vous avez bénéficié d'une aide versée par une collectivité territoriale (mairie par exemple) pour le même vélo. Ces 2 aides sont cumulatives. Vous ne pouvez bénéficier du bonus qu'une seule fois. Le vélo doit remplir les conditions suivantes : Être neuf, Avoir une batterie sans plomb, Avoir un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt. L'alimentation du moteur doit être réduite puis interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km/h, ou plus tôt si vous arrêtez de pédaler. **Vous ne devez pas le vendre dans l'année suivant son achat. Le montant de l'aide de l'État est identique au montant de l'aide accordée par la collectivité territoriale pour l'achat de votre vélo dans la limite de 200 €.**

3. VOITURE OU CAMIONNETTE ELECTRIQUE

Pour bénéficier de l'aide, vous devez être majeur et domicilié en France.

Le véhicule doit remplir les conditions suivantes : Avoir un taux d'émission de CO2 de 50 g/km au maximum (voiture électrique ou hybride rechargeable), Être acheté ou loué pour une durée d'au moins 2 ans, Être un véhicule neuf, Être immatriculé en France dans une série définitive, Ne pas être vendu dans les 6 mois suivant son achat, ni avant d'avoir parcouru au moins 6 000 km

La demande de l'aide doit être formulée au plus tard dans les 6 mois suivant la date de facturation du véhicule.

Dans le cas d'une location, la demande de l'aide doit être formulée au plus tard dans les 6 mois suivant la date de versement du 1^{er} loyer.

Le montant du bonus varie selon les émissions de CO2 et le prix du véhicule.

Il existe aussi une aide pour l'acquisition d'un véhicule à 2 roues, 3 roues ou quadricycle à moteur.

Plus d'informations sur toutes ces aides sur le site : « www.service-public.fr/particuliers/vosdroits »

Information Déchèteries

Conditions d'accès aux particuliers et professionnels :

- demander une autorisation d'accès (à conserver et présenter à chaque passage)

- A partir du 2 juin, connectez-vous sur le site de la CCVBA « mes démarches en ligne » ou par courrier en joignant les documents suivants :
 - ⇒ Justificatif de domicile moins de 3 mois pour les particuliers
 - ⇒ Extrait Kbis de moins de 3 mois pour les professionnels
 - ⇒ Pièce d'identité
 - ⇒ Numéro d'immatriculation du véhicule
- Se présenter à l'accueil de la CCVBA du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13h30 à 16h30
 - ⇒ 23 avenue des Joncades basses ZA la Massane 13210 St Rémy de Provence

Dans l'attente de votre autorisation d'accès, vous pouvez vous rendre en déchèterie jusqu'au 30 septembre 2020 en présentant au gardien les documents énumérés ci-dessus.

Horaires déchèteries :						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Déchèterie MAUSSANE	8h-12h 14h - 16h30	8h-12h 14h - 16h30	8h-12h 14h - 16h30	8h-12h 14h - 16h30	8h-12h 14h - 16h30	8h-12h 14h - 16h30
Déchèterie Saint Rémy de Provence	8h-12h 14h - 16h30	8h-12h 14h - 16h30	8h-12h 14h - 16h30	8h-12h 14h - 16h30	8h-12h 14h - 16h30	8h-12h 14h - 16h30
Déchèterie St Etienne du Grès	Fermée	8h-12h 14h - 16h30	Fermée	8h-12h 14h - 16h30	8h-12h 14h - 16h30	8h-12h 14h - 16h30
⇒ Le professionnels n'ont pas accès aux sites les samedis ⇒ Accès aux professionnels exceptionnellement gratuit ⇒ Fermeture les jours fériés						

Accueil Mairie

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

Depuis le 8 juin dernier, les services administratifs municipaux ont repris un fonctionnement normal : **L'accueil de la mairie est ouvert au public** :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (9h à 12h le mercredi)

Fermeture le mardi matin, mercredi et jeudi après-midi

Tél. 04 90 49 07 98 /mairie.mba@orange.fr

L'accueil téléphonique et par courriel est à privilégier.

Le service **urbanisme** et **état civil** reçoit essentiellement sur rendez-vous

Le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale reste de mise, l'organisation ainsi que les mesures sanitaires pourraient être évaluées et réajustées dans le temps.

Distribution de masques aux habitants

À l'heure du déconfinement, la question des masques était la préoccupation de tous. Aussi, afin d'équiper tout un chacun, la municipalité de Mas Blanc s'est organisée pour disposer d'un volume de masques suffisant, qu'il s'agisse de masques chirurgicaux (jetables après une utilisation) ou de masques en tissu lavables.

Les samedis 9, 16, et 30 mai, les élus de la commune ont assuré une distribution gratuite de masques pour chacun des habitants.

Le Samedi 9 mai, en anticipation du déconfinement, les masblancais ont reçu dans leur boîte aux lettres des masques chirurgicaux mis sous enveloppe.

Le samedi 16 mai, les masques en tissu réutilisables et lavables, commandés par la commune et reçus dans la semaine, ont fait l'objet d'une deuxième distribution dans les boîtes aux lettres.

Le conseil départemental ayant décidé d'octroyer aux communes des masques en tissu lavables et réutilisables, une troisième distribution a été effectuée le samedi 30 mai.

Au total, ce sont près de 1350 masques qui ont ainsi été distribués gratuitement aux habitants.

Dans le même temps, un groupe de couturières bénévoles s'est mobilisé de manière désintéressée pour fabriquer des masques en tissu mis à disposition gracieusement au Relais Gourmand.

Nous remercions très sincèrement la Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, la Région Sud, l'Etat, l'union des maires et toutes les personnes qui ont permis à la commune d'être approvisionnée en gel hydro alcoolique et en masques.

Les masques sont à utiliser en complément des gestes barrière permettant de lutter contre la propagation du coronavirus.

Si par mégarde des personnes n'avaient pas reçu leurs masques, elles peuvent prendre contact avec la mairie au 04 90 49 07 98 pour venir les récupérer.

Attention à ne pas jeter votre masque dans les sacs jaunes, et encore moins dans la nature !

Mettre les lingettes, masques, gants et mouchoirs dans des sacs fermés et les placer dans le sac-poubelle de déchets ménagers.

Bien fermer les sacs et les disposer dans les bacs et conteneurs de collecte des déchets ménagers.

Comment bien utiliser son masque ?



lavez votre masque en machine à 60°, le sécher (si possible en machine) et le repasser avant de le porter

le masque doit couvrir le nez et la bouche

le masque doit être lavé avant chaque utilisation

se laver les mains avant de mettre son masque



Coronavirus
COVID-19

Les bons gestes pour vos déchets

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLEE DES BAUX-ALPILLES VOUS INFORME

Placez vos masques de protection, gants, mouchoirs à usage unique, feuilles d'essuie-tout, lingettes... en 2 sacs fermés

Prenez soin de chasser l'air de vos sacs avant de les fermer

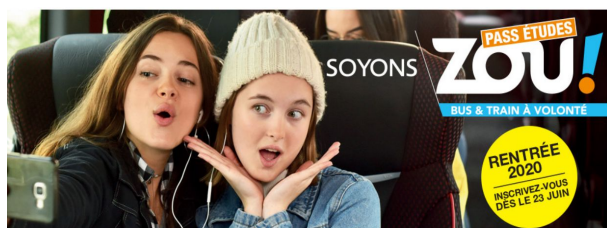
Pensez à désinfecter votre sac à déchets et à le porter

Conservez-les 24h avant de les jeter avec les déchets ménagers (ni avec le tri, ni dans le compost).

Le service info déchets se tient à votre disposition
info.dechet@ccvba.fr 04 84 510 620

Transports scolaires : rentrée 2020-2021

Le **PASS ZOU ! Études** offre à TOUS les jeunes du territoire la possibilité de se déplacer, soit 750 000 jeunes en formation, âgés de 3 à 26 ans inclus, domiciliés et scolarisés sur le territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur, à savoir : les scolaires, les étudiants, les apprentis, les stagiaires de la formation professionnelle, les élèves des formations sanitaires et sociales, les volontaires en service civique.



Le **PASS ZOU ! Etudes** permet des déplacements illimités en bus et train ZOU ! du 1er septembre au 31 août, y compris les week-ends et vacances, que ce soit pour les trajets scolaires ou de loisirs. L'abonnement permet une circulation à volonté sur les 850 lignes de bus ZOU ! (scolaires – sous certaines conditions) et les TER et ligne de Chemins de fer de Provence) du réseau ZOU ! Y compris en juillet et août !

Le tarif du **PASS ZOU ! Etudes** est identique pour tous. Dès la rentrée 2020, le tarif du Pass Zou ! Etudes baisse : il sera désormais accessible à 90€ par an, contre 110€ actuellement.

Plus d'informations sur le site internet : <https://zou.maregionsud.fr/actualites/pass-zou-etudes-2020-2021/> ou au numéro d'appel : 04.86.88.50.50. Ce service est ouvert du lundi au samedi de 8 h à 18 h. INSCRIPTIONS ou REINSCRIPTIONS OUVERTES DEPUIS LE 23 JUIN : NE TARDEZ PAS !

Etat civil

NAISSANCE	Arthur, Léonard MAUDOIGT Lucien, Aimé, Jean GROS	le 07 février 2020 - Avignon le 08 février 2020 - Arles
MARIAGE	CARTAGENA Marie et AIDINIAN Joffrey	le samedi 20 juin 2020
DECES	WECKHUSEN Yvette, Louisa, Eduarda	le 11 mars 2020 à Nîmes

N° utiles

Mairie	04 90 49 07 98	Commerces	
Ecole	04 90 49 01 57	Relais gourmand, épicerie	09 67 70 00 94
Micro-crèche BILOULOU	06 66 30 75 92	Laura, esthétique	06 65 18 32 92
Les urgences		Salon d'Auré coiffure	04 90 49 11 53
Police de St Rémy	04 90 92 58 11	AJ coiffure	06 13 08 78 44
Samu	15	Ludordinateurs, informatique	04 90 98 20 27
Gendarmerie	17	Hôtel, Restaurants	
Pompiers	18	Les lavandes	04 90 49 10 90
Appel d'urgence	112	Mon père était pâtissier	07 89 77 54 99
Santé		Hôtel Mistral	04 90 49 02 28
R. PACHECO, médecin	04 90 98 79 75	Associations	
G. MAUDOIGT, dentiste	04 90 99 99 09	ACF (comité des fêtes)	06 43 12 36 35
C. DUPONT, ostéopathe	06 87 44 21 63	Club bouliste	06 07 02 90 37
		ALCE (informatique)	04 90 49 07 99
		Crazy Devils Country	06 24 37 47 16
		Yoga	06 70 02 63 19
		Pilate	06.09.87.66.93

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et vendredi :	9h-12h et 14h-17h
Mardi :	14h - 17h
Mercredi et jeudi :	9h - 12h

Pour apparaître sur cette liste ou sur le site internet de la commune, merci de contacter la mairie par téléphone au numéro indiqué ci-dessus ou par mail à communication.mba@orange.fr